

NOTE DE PLAIDOYER : LES SERVICES ESSENTIELS DOIVENT ÊTRE MAINTENUS EN 2024 POUR LES PERSONNES RETOURNÉES, DANS L'EST DU TCHAD













## Resumé

Déracinés par le conflit en cours au Soudan, les retournés tchadiens ont toujours un besoin urgent d'une assistance vitale, mais ils sont souvent oubliés dans la réponse humanitaire à l'est du Tchad.

Malgré la demande de 30 000 000 USD pour soutenir plus de 93 000 retournés enregistrés et déplacés du Soudan depuis avril 2023, les fonds mobilisés sont restés en deçà de ce qui est nécessaire pour fournir une assistance humanitaire vitale aux retournés, parmi lesquelles beaucoup de femmes sont enceintes, allaitent ou sont des personnes âgées de moins de 18 ans.

Sans aucun signe d'apaisement du conflit au Soudan, l'OIM s'attend à ce que le nombre de retournés atteigne 150 000 d'ici la fin du mois de mars 2024.

Le déficit de financement a un impact direct sur les besoins vitaux des retournés tchadiens et des communautés d'accueil vulnérables. Un financement est nécessaire de toute urgence pour garantir la poursuite de l'aide et des services vitaux/essentiels en 2024.

Ce document a été élaboré en complément du Plan régional de réponse et de résilience pour les réfugiés (RRRP) ainsi que du Plan de réponse humanitaire 2024 (HRP) pour le Tchad, dans le but d'informer et de mobiliser des fonds pour soutenir les retournés tchadiens tout au long de l'année

2024.



Frontière Soudan-Tchad, une femme montant dans un véhicule pour être réinstallée sur le site de Tongori. Crédit : OIM Tchad 2023

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>IOM, "<u>IOM Chad: Sudan Crisis Response, Situation Update No.26</u>,"December 29, 2023













# Messages Clés

- Le statut juridique et social particulier des retournés tchadiens entraîne des vulnérabilités distinctes. En tant que ressortissants tchadiens, les retournés ne peuvent bénéficier de la protection juridique internationale accordée aux réfugiés. Et pourtant, leur séjour prolongé au Soudan signifie que nombre d'entre eux n'ont pas de liens communautaires et sociaux au Tchad qui leur permettraient de répondre à leurs besoins fondamentaux après le déplacement.
- Les déplacements massifs vers l'est du Tchad, y compris ceux des retournés, ont mis à rude épreuve les services et les ressources, car les provinces d'accueil (Ouaddaï, Sila et Wadi Fira) avaient déjà une faible résilience socio-économique avant le début de la crise.
- Les acteurs humanitaires travaillent actuellement en partenariat avec le gouvernement pour fournir une assistance en matière d'abris, d'eau, d'assainissement et d'hygiène, de santé, d'éducation et de protection afin de répondre à la crise du déplacement et de renforcer les services disponibles dans les provinces d'accueil. Cependant, la majeure partie du financement humanitaire pour la réponse aux retours s'est achevée à la fin du mois de décembre 2023..
- Compte tenu de la poursuite des affrontements au Soudan, qui rendent le retour impossible tout en poussant de nouveaux retournés vers le Tchad, il est impératif de continuer à fournir des services d'urgence et de survie en 2024
- Sans un financement durable pour soutenir la réponse aux retours, les agences humanitaires risquent de devoir réduire leurs opérations en 2024. La réduction potentielle de l'aide accentue la précarité des populations déjà en situation de vulnérabilité et risque d'engendrer des conflits intercommunautaires pour des ressources limitées.

# Qui est un Retourné?

Les retournés tchadiens sont des ressortissants tchadiens qui vivaient dans les régions occidentales du Soudan avant le déclenchement des violences en avril 2023. Nombre d'entre eux avaient une vie et des moyens de subsistance bien établis au Soudan, certains gérant de petites entreprises ou pratiquant une agriculture de subsistance. La flambée de violence au Darfour n'a laissé aux ménages d'autre choix que de prendre ce qu'ils pouvaient emporter et de fuir par la frontière avec le Tchad.

Bien qu'ils soient citoyens tchadiens, nombre de ces rapatriés n'ont plus de liens familiaux ou de connexions avec les villes et les villages du Tchad (pour en savoir plus sur ce que les retournés tchadiens ont vécu, veuillez consulter ce site). De plus, en tant que citoyens tchadiens, les retournés n'ont pas droit à la protection internationale accordée aux réfugiés, bien qu'ils aient été déplacés par les mêmes violences que les ressortissants soudanais. Cette situation place les retournés dans une position d'extrême vulnérabilité, surtout si l'on tient compte des données démographiques suivantes :















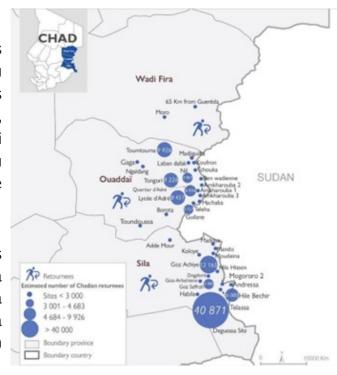




### **Contexte**

Depuis avril, le Tchad a accueilli plus de 550 000 nouveaux arrivants dans les provinces du Ouaddaï, Sila et Wadi Fira, dans l'Est du s'ajoutant aux plus de 400 000 réfugiés soudanais, largement dépendants déplacés dans l'est du Tchad depuis 2004. Parmi les personnes déracinées par le récent conflit au Soudan, l'OIM et ses partenaires ont enregistré plus de 93 000 retournés tchadiens.<sup>3</sup>

Les retournés au Tchad sont confrontés à des options limitées ; alors que la poursuite de la violence au Soudan rend le retour impossible, la fragilité des liens sociaux et communautaires liés à l'installation prolongée au Soudan rend l'intégration plus difficile.



Bien que les communautés frontalières des provinces de Ouaddaï, Sila et Wadi Fira aient accueilli la population retournée, l'afflux d'arrivants a exercé une pression considérable sur les ressources. Avant le conflit au Soudan, les services (éducation, santé et protection) dans ces provinces étaient rares et l'augmentation des arrivées a créé une concurrence entre les communautés d'accueil et les nouveaux arrivants.

La situation est aggravée par l'insuffisance de l'aide humanitaire, les difficultés d'approvisionnement et la hausse des prix des denrées alimentaires et du carburant due au conflit au Soudan. Le gouvernement, dans le cadre de sa réponse intégrée visant à réduire la pression sur les communautés frontalières, a désigné deux sites, Tongori et Deguessa, pour la population retournée. Alors que les acteurs humanitaires fournissent activement une aide d'urgence vitale aux retournés, une grande partie du financement de ces interventions s'est achevée à la fin du mois de décembre 2023. En l'absence d'une fin imminente du conflit au Soudan, l'OIM prévoit que le nombre de retournés dans l'est du Tchad atteindra 150 000 d'ici la fin du mois de mars 2024, ce qui rend impératif le maintien du financement de l'assistance multisectorielle aux retournés et aux communautés d'accueil.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup>IOM, "IOM Chad: Sudan Crisis Response, Situation Update No.26," December 29, 2023

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> IOM, "IOM Chad: Sudan Crisis Response, Situation Update No.26," December 29, 2023













# Facteurs d'Aggravation

## Accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement (EHA) :

Le manque de structures EHA dans les provinces d'accueil signifie que de nombreuses personnes ont vécu sans accès adéquat aux services d'assainissement ou à l'eau potable depuis qu'elles ont traversé la frontière avec le Tchad. Dans les villages frontaliers, où les réfugiés et les retournés sont arrivés en premier (et où ils restent en plus petit nombre), les activités EHA sont extrêmement limitées. De même, dans les sites de retournés, l'accès à l'eau est rare, ce qui attise les tensions avec la communauté d'accueil et pousse certains à aller chercher de l'eau dans des sources peu sûres comme les Ouadis. Ces pratiques augmentent les risques de typhoïde, de diarrhée et de choléra, et de nombreux décès liés à des maladies d'origine hydrique<sup>5</sup> ont été enregistrés parmi les populations déplacées. La défécation à l'air libre est également très répandue, et l'absence de systèmes d'évacuation contribue à de graves problèmes de santé. En outre, pour les femmes, les enfants et les personnes à mobilité réduite, l'absence d'installations EHA adéquates entraîne des risques en matière de protection. L'expansion des services EHA pour les retournés et les communautés d'accueil est donc vitale pour répondre aux problèmes de santé et de protection qui en découlent.

#### Accès à l'Education :

67% des retournés enregistrés ont moins de dix-huit ans, ce qui pèse sur un système éducatif déjà mis à rude épreuve par le manque d'infrastructures et le nombre insuffisant d'enseignants. Dans les sites où les écoles sont accessibles, les frais prohibitifs liés à l'inscription à l'école, à l'équipement et aux uniformes restent des obstacles pour les communautés d'accueil et de retournés. En outre, l'absence de programmes d'éducation de rattrapage, nécessaires de toute urgence pour que les enfants retournés puissent suivre le programme scolaire tchadien, empêche les enfants de s'inscrire à l'école. Ces obstacles se conjuguent pour rendre incertaine la poursuite de l'éducation des enfants retournés. Pour relever ces défis et soutenir le droit des enfants à l'éducation au sein des communautés d'accueil et de retour, des ressources adéquates doivent être disponibles pour garantir la poursuite des services d'éducation.

#### Accès aux soins de Santé :

L'accès aux soins de santé est difficile pour les retournés et la communauté d'accueil en raison de la disponibilité limitée des services de santé primaires et secondaires dans le Ouaddaï, le Sila et le Wadi Fira. Avant le conflit au Soudan, les gens traversaient la frontière pour accéder aux soins de santé, une option qui n'est plus disponible. Comme de nombreux retournés ont perdu leur source de revenus à cause des déplacements, les coûts associés à certains services de santé constituent également un obstacle. Pour les retournés, les déplacements ont entraîné des besoins immédiats et à plus long terme en matière de santé. L'exposition à la violence et aux traumatismes lors de la fuite du Soudan a entraîné des blessures physiques telles que des brûlures ou des plaies ouvertes et a eu un impact délétère sur la santé mentale. En outre, les maladies liées au manque d'hygiène, telles que la diarrhée et les infections respiratoires, sont courantes.

MSF, "East Chad Refugee Response: No Excuse for failure: Urgent Scale to the emergency response required in eastern Chad," October 2023.













L'insécurité alimentaire et la malnutrition étaient préoccupantes dans les provinces du Ouaddaï, de Sila et de Wadi Fira avant le conflit<sup>6</sup>, ce qui a également contribué à des résultats négatifs en matière de santé. La pression accrue sur les ressources, l'augmentation des prix, la réduction des échanges et le partage des stocks alimentaires entre les communautés d'accueil et les populations retournées contribuent à aggraver la situation nutritionnelle des populations retournées et des populations d'accueil. Par conséquent, l'expansion des soins de santé, y compris la santé mentale et le soutien psychosocial (SMPS) et les services de nutrition conformément aux politiques nationales telles que la fourniture de soins de santé gratuits pour les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes - est essentielle pour répondre aux besoins immédiats tout en renforçant l'infrastructure de santé dans ces provinces.

#### Accès à la Protection :

Les retournés tchadiens n'ont souvent pas de documents d'état civil pour confirmer l'eur n ationalité tchadienne et leur statut juridique, ce qui engendre la précarité. En outre, les risques de protection pour les populations retournées présentant des vulnérabilités sous-jacentes sont encore exacerbés par la détérioration de la situation humanitaire dans la région et le manque de services de base. Illustrant cette tendance, l'évaluation de la protection de l'OIM a identifié la protection des enfants comme une préoccupation prioritaire dans les communautés de retournés. Dans ce contexte, les adolescentes et les mères célibataires sont confrontées à des risques distincts liés à leur sexe et à leur âge, notamment les violences sexuelle et sexiste. Des rapports font état de violences domestiques et de comportements agressifs perpétrés à la fois par les retournés et les communautés d'accueil; parmi les cinquante cas de protection des retournés documentés au Sila par INTERSOS entre la fin août et la fin octobre 2023, 50 % étaient des cas de violences basées sur le genre.<sup>8</sup> Le déplacement a également entraîné la séparation des enfants de leurs familles. En l'absence de soins et de protection de la part des soignants et des familles, les enfants séparés et non accompagnés sont vulnérables à l'exploitation et aux abus. L'intégration des services de protection de l'enfance, de SMSPS et de lutte contre les violences sexuelle et sexiste dans tous les secteurs est donc essentielle et doit inclure des voies d'orientation sûres et efficaces pour tous les sites, y compris ceux qui ne sont pas situés dans des camps.

## Accès à l'hébergement :

Les retournés ont été bien accueillis dans les communautés frontalières. Cependant, l'afflux important de retournés a entraîné une surpopulation dans les sites de première arrivée et des conditions de vie précaires. Bien qu'ils soient des ressortissants tchadiens, l'absence de liens communautaires au Tchad leur permettant de satisfaire leurs besoins essentiels après le déplacement signifie que de nombreux retournés dépendent fortement de l'aide humanitaire. La réinstallation de 2,311 ménages de retournés (13,686 personnes) dans des abris provisoires au sein de sites de réinstallation désignés a permis de répondre aux problèmes de confidentialité et de sécurité liés aux abris.9 Toutefois, ce nombre ne représente qu'une fraction de la population des retournés et, avec l'arrivée continue de nouveaux retournés, un soutien supplémentaire en matière d'abris est nécessaire. La construction d'abris supplémentaires pour les ménages les plus vulnérables et l'expansion de l'infrastructure disponible dans les sites de rapatriement font partie intégrante du respect du droit des retournés à des conditions de vie dignes - des étapes vers l'intégration à plus long terme et la réalisation de solutions durables pour les retournés dans le pays dont ils ont la nationalité.

<sup>6</sup> OCHA, "Tchad: Note d'Analyse sur les résultats du Cadre Harmonisé et de l'enquête SMART 2022, " January 20, 2023.

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> IOM, "Protection Monitoring Report: Assessment of Protection Situation and Needs in Returnee Hosting Areas & Sites in Sila," August, 2023.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> INTERSOS, Protection Field Assessments Deguessa, August – October 2023.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> IOM, "IOM Chad: Sudan Crisis Response, Situation Update No.26,"December 29, 2023













# **Estimation prévues**

Pour 2024, l'OIM prévoit que 170 000 retournés auront besoin d'une assistance multisectorielle dans le Ouaddaï, le Sila et le Wadi Fira :



## **Récommandations**

- Exhorter la communauté internationale à continuer à soutenir le gouvernement du Tchad pour protéger les populations déplacées et faciliter la réintégration des retournés tchadiens dans leur pays d'origine.
- Appeler les donateurs à augmenter les niveaux de financement pour répondre aux besoins accrus dans l'est du Tchad en 2024. Ce financement doit inclure la population retournée afin de permettre une réponse d'urgence multisectorielle dans les sites de retournés. Le financement de programmes durables à long terme est également nécessaire pour renforcer la cohésion sociale et la résilience des communautés de rapatriés et des communautés d'accueil.
- Appeler la communauté internationale (ONU, ONG et société civile) à donner la priorité à la fourniture d'une assistance aux retournés, aux réfugiés et aux communautés d'accueil qui tienne compte de l'âge, du sexe et des besoins en matière de handicap et qui reflète les préoccupations spécifiques de la communauté des retournés.